



EN DIRECT DU  
Comité  
Social  
et Economique

## CSE du Mercredi 6 et du Jeudi 7 janvier 2021

Le Directeur Régional actuel de Pôle Emploi Occitanie, **Serge LEMAITRE**, informe le CSE qu'il quitte son poste fin janvier. Il sera remplacé par **Thierry LEMERLE**, actuel Directeur Régional Pôle Emploi PACA à compter du 1<sup>er</sup> février 2021.

### Actualisation des orientations stratégiques et trajectoire des projets 2021 en Occitanie

Les enjeux restent identiques au Projet stratégique présenté fin 2019 mais la COVID, en 2020, a obligé à adapter des aspects de celui-ci.

- Adaptation de PE aux mesures exceptionnelles (plan jeune...)
- Travail sur le transfert des compétences des DE d'un secteur vers un autre lié à la situation de crise économique
- Actions « *#tous mobilisés* », pour les secteurs en tension (santé, bâtiment) qui vont continuer selon les besoins
- Accompagnement des usagers en lien avec la situation, notamment avec la permitence.
- Le développement des compétences des salariés continue dans le cadre de PPC (Performance Par la Confiance)

#### Au niveau régional, le plan se décline toujours en 4 axes principaux

- **Le CRI** : 3 agences l'ont déployé, Lourdes le déploie actuellement. A compter du deuxième trimestre 2021, déploiement par vagues.
- **Pack démarrage** : Septembre 2021, selon la charge de travail réelle et la situation sanitaire. Ce seraient alors 8 agences concernées.
- **Nouveau Suivi** : démarrage en mars 2021 (33 agences) et entre avril et juin 2021 (44 agences)
- **Rapprochement avec cap emploi** : DT Gard-Lozère au 1<sup>er</sup> trimestre / les autres départements à compter du 3<sup>ème</sup> trimestre 2021.

Le **SNU** rappelle ses alertes (lettres ouvertes) quant à l'empilement des projets et la souffrance exprimée par les équipes de proximité tous métiers confondus. Alerte sur la concomitance Pack démarrage et déploiement du Télétravail qui va s'accroître et générer de nouvelles organisations du travail. Attention à la mise à distance des publics fragiles et aux relations internes qui ont été fortement bousculées en 2020. La cohésion sociale des équipes ne peut se faire uniquement à l'aune de la prétendue confiance. Le plan stratégique reste le même et le **SNU** confirme l'épuisement des collectifs, autant des équipes que des ELD. Il faut transformer « l'écoute » en vraie prise en compte par notre DG, ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Le **Directeur Régional** souhaite que les projets se suivent et ne se superposent pas dans le temps afin de les déployer sereinement, mais ils ne sont en aucun cas remis en cause. Il rappelle les renforts obtenus en 2020 et les BDE renforcées en 2021. Les enquêtes de satisfaction des usager-es sont bonnes, de nouveaux renforts sont possibles selon l'augmentation des inscriptions.

Nous contacter : [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)



@SNUPEFSULRMP



@snupeoccitanie

[www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie](http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie)



**EN DIRECT DU**  
**Comité**  
**Social**  
**et Economique**

## Consultation sur le projet « Nouveau suivi »

- L'offre de services a été présentée en agence en septembre.
- Les revues de portefeuille se poursuivent. Chiffres : 110 000 dossiers vus et codifiés (cela représente 30% de la cible). Cela définira un déploiement en Mars-Avril ou Mai-Juin selon l'avancement du site.
- Les formations sont programmées dès janvier pour les conseiller-es.
- Travail en cours sur le Pix (Autonomie du DE) et sur le « point d'étape en ligne » qui sont des axes fort du projet.
- Déploiement et mise en œuvre entre fin mars et fin juin.

TRAJECTOIRE 2021 NOUVEAU SUIVI				
	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
11 09	Lavelanet Narbonne Pamiers Lezignan Foix Carcassonne	Castelnaudary	Limoux Saint Giron	
12 81	Castres Carmaux Gaillac Decazeville Villefranche/R	Graulhet Albi Millau Rodez Aussillon		
34	Béziers Courondelle Clermont l'Hérault Mtp Méditerranée Pézenas	Castelnaud BEZIERS CAPISCOL Agde MTP Mas de Grille Lunel Mtp Cévennes	Sète	
46 82	Montauban Nord Castelsarrasin	Montauban Albasud		Cahors Figeac Souillac
66	Céret	Perpignan St Assicle Perpignan Polygone Perpignan St Vicens Argeles s/mer Prades		
30 48	Bagnols/Cèze Alès Gardon Le Vigan Vauvert Villeneuve/ les Avignon	ST Césaire Courbessac Nimes 7 collines Beaucaire	Mende	Alès Avène
31	Tise cartoucherie Saint Jean Tise Hippodrome Colomiers Occitane Belle fontaine La Plaine	Muret Blagnac Jolimont Castelginest Borderouge	ST Gaudens Labège ST Michel Villefranche/L Portet /Garonne	
32 65	Tarbes Arsenal L'Isle Jourdain Tarbes Pyrénées	Lannemezan Auch		Lourdes Condom
	33 Agences	29 agences	10 agences	6 agences

**Nous contacter :** [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)



**@SNUPEFSULRMP**



**@snupeoccitanie**

[www.snutefisu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie](http://www.snutefisu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie)



**EN DIRECT DU**  
**Comité**  
**Social**  
et **Economique**

Les communautés « sphère emploi » seront à la maille départementale ou territoriale. Travail avec DT en janvier-mars.

DT	Périmètre	NB SPHERE
12-81	Départemental	2
09-11	Départemental	
30-48	Territorial (+accès Lozère Sphère Aveyron)	1
31	Départemental	1
32-65	Départemental	2
34	Territorial	1
46-82	Territorial	2
66	Territorial	1

- 2/3 des DE « ancien suivi », restent dans le nouveau suivi.
- 1/3 des DE « ancien suivi » basculent vers du Guidé, du Renforcé, de l'Accompagnement Global, et quelques un vers de l'AIJ (2%) ou Cadres (5%).

Ainsi, la taille des portefeuilles en « suivi-nouveau suivi » devrait baisser de 10 à 13% avec report sur les autres modalités. 230 portefeuilles « suivi » à ce jour, projection de 170 portefeuilles « nouveau suivi » demain.

Le **SNU** rappelle qu'une demande d'expertise sur le sujet avait été portée, transformée en groupe de travail. Au regard du travail restant à faire il aurait été judicieux de rendre un avis d'ici 2 à 3 mois. Le **SNU** ré-alerte sur le transfert de charge que cette réorganisation génère et que vous confirmez : 230 « suivi » vers 170 « nouveau suivi » créera de fait entre 45 à 60 nouveau portefeuilles en guidé ou renforcé sur les agences. Le **SNU** réitère une demande de projection site par site.

LE **SNU** vote **CONTRE** le déploiement tel que présenté et lit une explication de vote que vous trouvez en pièce jointe.

Le Directeur Régional propose des points d'étape en CSE sur la mise en place de ce dossier, en lien avec le groupe de travail installé.

**Résultat du Vote sur le dossier Nouveau Suivi**

**14 CONTRE (7 SNU - 2 CGT - 5 FO) / 3 ABSTENTIONS (3 SNAP) / 10 POUR (6 CFDT - 4 CGC)**

**Nous contacter :** [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)



**@SNUPEFSULRMP**



**@snupeoccitanie**

[www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie](http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie)



**EN DIRECT DU**  
**Comité**  
**Social**  
et **Economique**

## Information sur l'extension du pilote Cap emploi

Extension du pilote sur l'ensemble des 11 agences de la DT Gard/Lozère, après Alès Avène.  
Généralisation à la région au début du second semestre 2021.  
190-200 conseillers cap emploi sont concernés.

**Objet** : présence cap emploi dans chacune des agences PE / renforcer l'articulation de l'offre de services entre pôle emploi et cap emploi, autant au niveau accompagnement qu'au niveau entreprise / simplifier les démarches / développer la « culture du handicap » au sein de PE / mobiliser l'expertise auprès d'un conseiller cap emploi lors de la formalisation du diagnostic du DE qui s'enrichit pour ces publics (besoin de compensation-besoin de rétablissement)/ offrir une « nouvelle modalité d'accompagnement codifiée EXH » ou bien avoir une personne ressource sur site pour questionnement.

Nouvelle « revue de portefeuille » dans ce cadre pour les affectations. Les conseillers PE référents TH n'auront pas des portefeuilles spécifiques TH mais panachés.

Agence	Nb jours de présence / semaine	Agence	Nb de jours de présence / Semaine
Alès Avènes	4	Alès Gardon	4
Le Vigan	2	Bagnols sur Cèze	3
Beaucaire	2	Nîmes 7 Collines	4
Nîmes Courbessac	4	Nîmes st Césaire	4
Vauvert	2,5	Villeneuve L. A.	1

Si le **SNU** souligne l'intérêt de ce projet pour les usagers, il souligne aussi l'absence de retours chiffrés sur la charge de travail générée. Le **SNU** s'étonne du terme « culture du handicap » alors que l'on parle d'inclusion. Fort besoin de comprendre la sémantique et la problématique globale du handicap pour tout agent de PE : une journée de formation prévue c'est trop peu, le **SNU** demande plus.

Le **SNU** demande la taille prévisible de ces Portefeuilles et d'affiner les informations sur l'articulation entre conseiller PE et conseiller cap emploi.

Le **SNU** alerte sur la charge des managers qui vont devoir encore réorienter sur les portefeuilles.

Le **SNU** alerte sur la protection fonctionnelle d'un agent qui ne serait pas hiérarchiquement sous la responsabilité de Pôle Emploi.

Nous contacter : [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)



@SNUPEFSULRMP



@snupeoccitanie

[www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie](http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie)



EN DIRECT DU  
Comité  
Social  
et Economique

## Nouvelle Note sur les déplacements à Pôle Emploi Occitanie

**Objectif** : simplifier et harmoniser les règles des déplacements professionnels sur toutes les régions.

- Création d'un nouvel Outil OGD en lieu et place de SAP, qui arrive en mars.
- La rédaction de l'ordre de mission est remplacée par une autorisation de déplacement permanente avec confirmation de possession d'un permis de conduire en cours de validité.
- L'accord du N+1 pour départ la veille et retour le lendemain suffira.
- Possibilité de faire des réservations hors de la plateforme existante actuellement (réservation hôtel ou train directement par l'agent).
- La priorisation des modes de transports reste la même.
- Prise en charge des plafonds repas sur montants identiques à l'ancienne note (18€ le midi et 22€ le soir), idem pour les plafonds Hôtel. La note de frais est validée automatiquement si les plafonds sont respectés.
- La priorisation du co-voiturage est suspendue en période de pandémie actuelle. La question reste en suspens pour les transports en commun.
- Des modifications à la marge pourraient intervenir avec la mise en œuvre de l'accord télétravail.

Le **SNU** émet des alertes sur une possible inégalité de traitement de la prise en compte du trajet réel selon que l'on prenne son véhicule personnel ou que l'on prenne des transports en commun.

Le **SNU** alerte également sur le fait que cette « simplification » ne le sera pas forcément pour les agents avec risque de continuer à ne pas faire ses notes de frais. Le **SNU** demande une démultiplication en agence pour appréhension par les agents, voire formation.

Le **SNU** alerte sur l'auto-réservation, venant d'un établissement public, qui pourrait aller vers du AIRbnb en lieu et place d'établissements hôteliers. Quid de la responsabilité environnementale et sociétale ? Et par ricochet sur le marché du travail ?

## Commission CSSCT et Visites RP (Représentants de Proximité)

Il est procédé à un vote sur le calendrier des inspections RP du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 : **Unanimité**.

La CSSCT demande à ce que les managers soient mieux informés sur le dépôt d'un accident du travail car la procédure est différente entre l'Est et l'Ouest de la région.

La CSSCT demande que les agents aient un rappel sur ce qui peut (ou pas) être considéré comme accident du travail, ainsi que le circuit.

La CSSCT demande à ce que les touches (WXC) qui déclenchent l'alarme silencieuse sur le clavier soient identifiées clairement.

*Visioconférence, le mercredi 6 et jeudi 7 Janvier 2021.*

**Nous contacter** : [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)



@SNUPEFSULRMP



@snupeoccitanie

[www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie](http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie)